



PM

Préavis n° 16
28 juin 2002

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 1ère série de compléments au budget 2002

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement qu'il n'était pas possible de prévoir avec précision lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES

Budget 2002 Créd. Compl.

1. ADMINISTRATION GENERALE

101.3175	<u>Crédit compétence Municipalité</u>	27'600	
	Acquisition de 50 tenues pour les samaritains (décision municipale du 10.01.2002)		7'000
	Soutien communal à la mise sur support informatique de l'Encyclopédie de Félice (décision municipale du 06.12.2001)		30'000
101.3185	<u>Honoraires et frais d'expertises</u>	32'000	
	Honoraires avocat pour litige avec 1 employé (décision municipale du 20.06.2002)		17'200
110.3111	<u>Achats machines et mobilier</u>	1'450	
	Matériel informatique pour la Municipalité (décision municipale du 10.01.2002)		23'400

165.3109	<u>Dépenses diverses</u> Billets suppl. pour Expo02 au tarif préférentiel (décision municipale du 28.02.2002)	20'000	7'000
165.3658	<u>Subv. supplémentaire OTTY</u> Montant supplémentaire pour garantir l'accueil pendant Expo02 (décision municipale du 28.02.2002)	41'000	45'000
580.3141.49	<u>Entretiens Temple Pestalozzi</u> Sécurisation des attaches des cloches (décision municipale du 25.04.2002)	39'250	34'300
580.3652	<u>Subsides aux paroisses</u> Augmentation selon convention du 09.11.01 (décision municipale du 01.11.2001)	13'600	23'000

2. FINANCES

131.3031	<u>Allocations familiales</u> Augmentation de fr. 10.- par type d'allocation selon proposition cantonale (décision municipale du 25.10.2001)	490'000	33'000
----------	---	---------	--------

3. URBANISME ET BATIMENTS

157.3156	<u>Entretien matériel</u> Commande de vaisselle suite à la faillite du fournisseur (décision municipale du 28.03.2002)	19'500	10'800
344.3141.86	<u>Léon-Jaquier 12</u> Réfection peinture et sols (décision municipale du 28.03.2002)	9'850	12'500
344.3141.90	<u>Sous-Bois 11</u> Réfection peinture et sols (décision municipale du 28.03.2002)	15'900	8'700
344.3141.92	<u>Sous-Bois 13</u> Remplacement lave-linge et chaudière (décision municipale du 28.03.2002)	15'900	28'800

344.3141.96	<u>Sous-Bois 17-23</u> Remplacement grille chaudière à gaz (décision municipale du 28.03.2002)	34'500	5'900
346.3141.03	<u>Gîte du Passant</u> Aménagements extérieurs ; démolition et travaux (décision municipale du 21.03.2002)	5'600	35'000
346.3141.40	<u>Neuchâtel 27</u> Travaux suppl. pour « Fodge Family (décision municipale du 06.12.2001)	1'000	40'000
348.3149	<u>Entretien concessions</u> Dragage urgent pour le chenal d'accès au port des Iris (décision municipale du 04.04.2002)	4'050	49'000
354.3141.13	<u>Castrum</u> Remise en état des murs du Castrum (décision municipale du 04.04.2002)	10'200	4'500
354.3141.15	<u>Château</u> Remplacement du podium de l'Aula Magna (décision municipale du 08.11.2001)	31'800	26'800
354.3141.39	<u>Fontaines, WC publics</u> Réfections divers WC publics pour Expo .02 (décision municipale du 21.03.2002)	48'750	49'000
355.3012	<u>Personnel occasionnel</u> Salaires des auxiliaires pour la conciergerie pas transférés lors du regroupement des comptes 518.. et 528.. sous Urbat (décision municipale du 28.06.2002)		113'500

4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

321.3141.78	<u>Entret. bât. Montagne de la Ville</u> Réfection des cuisines (décision municipale du 18.04.2002)	18'600	8'400
413.3154	<u>Entretien engins et véhicules</u> Location petite balayeuse durant Expo .02 (décision municipale du 17.01.2002)	95'000	29'100

441.3141.13	<u>Entretien serres et jardins</u> Rempl. circulateur pour chauffage des serres (décision municipale du 08.05.2002)	16'000	4'600
455.3149	<u>Organisation générale</u> ABA-GEOL, évaluation anciennes décharges (décision municipale du 13.12.2001)	30'000	13'000

5. ECOLES ET CULTURE

150.3011	<u>Traitements</u> Remplacement pour congé maternité (décision municipale du 24.01.2002)	126'700	32'500
150.3901	<u>Charges sociales</u> Remplacement pour congé maternité (décision municipale du 24.01.2002)	37'800	9'800
152.3653.10	<u>Soutien aux musées yverdonnois</u> Matériel audiovisuel pour le Musée de la Mode (décision du C.C. du 05.04.01)	0	4'500
	Matériel pour la salle d'expositions temporaires du Château (décision du C.C. du 05.04.2001)		22'800
154.3113	<u>FG montage des expos</u> Remise en état des vitrines d'exposition (décision municipale du 06.06.2002)	13'000	3'000
505.3011	<u>Traitements</u> Engagement temporaire suite à une absence longue durée (décision municipale du 31.01.2002)	169'000	23'800
505.3901	<u>Charges sociales</u> Engagement temporaire suite à une absence longue durée (décision municipale du 31.01.2002)	48'700	7'100
512.3112.10	<u>Mobilier et matériel</u> Création de 4 entités et d'un secrétariat PPLS (décision municipale du 31.01.2002)	82'500	23'000

521.3112	<u>Mobilier scolaire</u> Tables et chaises supplémentaires (décision municipale du 07.03.2002)	6'000	10'000
521.3512	<u>Traitements des enseignements</u> Partic. communale aux charges salariales des conseillers pédagogiques pour l'an 2000 (décision municipale du 23.05.2002)	0	64'000
530.3011	<u>Traitements</u> Engagement d'un délégué PPLS. Prise en charge 100 % par l'Etat (décision municipale du 31.01.2002)	441'000	30'400
530.3103	<u>Achat de matériel</u> Création de 4 entités et d'un secrétariat PPLS. Prise en charge 100 % par l'Etat (décision municipale du 13.06.2002)	4'700	46'000
530.3512	<u>Contributions SES</u> Facture sociale 2002 ; la participation des communes passe de 33 % à 40 % (décision du canton de Vaud)	263'200	52'700
530.3901	<u>Charges sociales</u> Engagement d'un délégué PPLS. Prise en charge 100 % par l'Etat (décision municipale du 31.01.2002)	132'800	9'100
570.3141.82	<u>Entretiens Mauborget</u> Travaux pour la séparation des eaux (décision municipale du 06.06.2002)	36'700	38'600

6. POLICE

436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u> Modification de phase des feux lumineux au carrefour Midi – Guimps (décision municipale du 24.01.2002)	150'000	12'000
611.3111	<u>Achats mobilier et machines</u> Remplacement du sonomètre (décision municipale du 08.05.2002)	3'150	4'200

613.3162	<u>Location parcs</u> Places de parcs selon convention avec les CFF (décision municipale du 06.12.2001)	10'000	6'000
----------	--	--------	-------

7. SECURITE SOCIALE ET SPORTS

159.3653	<u>Subvention à AJYR</u> Financement d'un demi-poste d'éducateur de rue supplémentaire (décision municipale du 18.04.2002)	319'000	30'000
710.3193.01	<u>Aides et cotisations à des associations</u> Subvention au service « parents rescousses » de la Croix-rouge (décision municipale du 14.02.2002)	8'800	5'000
710.3515.01	<u>Participation au SPAS</u> Augmentation participation des communes à la facture sociale (33 % à 40 %) (décision du Grand Conseil fin 2001)	1'001'300	200'000
710.3515.02	<u>Participation au SPJ</u> Augmentation participation des communes à la facture sociale (33 % à 40 %) (décision du Grand Conseil fin 2001)	270'700	54'000
710.3654.02	<u>Maintien à domicile</u> Augmentation participation des communes selon négociation entre l'OMSV, l'UCV et le Conseil d'Etat (fr. 7.60 x 23'189)	610'800	176'000
720.3515	<u>Participation au SASH</u> Augmentation participation des communes à la facture sociale (33 % à 40 %) (décision du Grand Conseil fin 2001)	1'861'400	408'000

8. SERVICES INDUSTRIELS

805.3111	<u>Achats mobilier, matériel et logiciels</u> Achat PC de secours performant pour les services techniques (décision municipale du 18.04.2002)	78'900	6'600
----------	--	--------	-------

	Matériel pour sauvegarde des données sans arrêt des serveurs (décision municipale du 04.04.2002)		15'000
811.3135	<u>Achats de matériel</u> Révision des pompes No 2 HP Grandson et No 1 & 2 du Châtelard (décision municipale du 25.04.2002)	125'000	89'000
	Remplacement de 11 candélabres lors des travaux STE entre rue des Uttins et Edouard-Verdan (décision municipale du 25.04.2002)		16'700
833.3144	<u>Prestations de tiers GC</u> Travaux de génie civil pour la pose de 11 candélabres lors des travaux STE entre rue des Uttins et Edouard-Verdan (décision municipale du 25.04.2002)	80'000	16'300
Total des charges			2'075'600

REVENUS

3. URBANISME ET BATIMENTS

344.4803	<u>Prélèvements sur le fonds de rénovation des bâtiments</u> Divers entretiens HLM à Léon-Jaquier et Sous-Bois (décision municipale du 28.03.2002)	0	55'900
----------	--	---	--------

5. ECOLES ET CULTURE

530.4512	<u>Participation du canton</u> Engagement d'un délégué PPLS. Prise en charge 100 % par l'Etat (décision municipale du 31.01.2002)	497'500	39'500
	Création de 4 entités et d'un secrétariat PPLS. Prise en charge 100 % par l'Etat (décision municipale du 13.06.2002)		46'000

Total des revenus			141'400
--------------------------	--	--	----------------

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.-Des compléments au budget 2002 représentant au total une augmentation de charges de fr. 2'075'000.- et une augmentation des revenus de fr. 141'400.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2.-La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Déficit prévu au budget 2002			2'981'050
	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	186'900		
2. Finances	33'000		
3. Bâtiments et urbanisme	384'500	55'900	
4. Travaux et environnement	55'100		
5. Ecoles et culture	377'300	85'500	
6. Police	22'200		
7. Sécurité sociale et sports	873'000		
8. Services industriels	<u>143'600</u>	<u> </u>	
Charges supplémentaires	2'075'600		2'075'600
Revenus supplémentaires		141'400	<u>-141'400</u>
Nouveau déficit présumé			4'915'250

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Délégué de la Municipalité : M. R. Jaquier